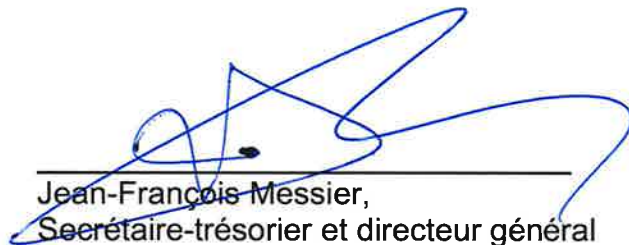


MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné par le soussigné, que M. le maire Yvon Chiasson a convoqué la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal pour le mardi 5 octobre 2021 à 19 h, pour y traiter des sujets énumérés à l'ordre du jour de telle séance ou de tout autre sujet convenu du consentement unanime des membres du conseil municipal.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, CE 28^e jour du mois de septembre 2021.



Jean-François Messier,
Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jean-François Messier, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal, en date du 28^e jour du mois de septembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour du mois de septembre 2021.



Jean-François Messier,
Secrétaire-trésorier et directeur général